

### Synthèse du Conseil Municipal du 10 novembre 2022

#### • Convention territoriale globale (CTG) :

La convention territoriale globale est le nouveau dispositif contractuel entre les territoires et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) anciennement connu sous le nom Contrat Enfance Jeunesse. Afin de permettre la poursuite des versements de la CAF, une première CTG dite « administrative » a été signée en Septembre 2021, après étude des services de l'agglomération (CSMA) en collaboration avec les Communes membres, une CTG politique a été rédigée.

#### • Modification des statuts du SYDELA :

Le SYDELA (syndicat départemental d'énergie de Loire Atlantique) change de nom et chaque commune membre a dû délibérer pour l'acter : la nouvelle dénomination est « Territoire d'Énergie Loire-Atlantique ».

#### • Acquisition de parcelles à la Bauguenaudière :

Dans le cadre des acquisitions de parcelles concernant le schéma vélo, un des propriétaires a sollicité la commune pour connaître son intérêt à racheter l'ensemble des parcelles plutôt que les 10 mètres d'emprises. La Commune y a vu une opportunité d'accroître ses réserves foncières et a accepté cette demande.

#### • Modalités de reversement de la taxe d'aménagement :

Suite à la réforme de la loi de finances 2022, les Communes membres d'une agglomération doivent désormais reverser un pourcentage global des recettes de leur taxe d'aménagement à l'EPCI dont ils sont membres, à savoir l'Agglo Clisson Sèvre & Maine. La Commune a voté un taux de reversement de 5%, conformément à un compromis discuté par les vice-présidents de l'agglomération, tous les Maires proposent ce taux à leur conseil municipal.

#### • Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes :

La commune a été contrôlée par la chambre régionale des comptes de décembre 2021 à juin 2022 sur la période 2017 - 2021. Une fois le rapport d'observation définitif réceptionné (le 3 Novembre concernant la commune), il doit être présenté au conseil municipal le plus proche, ce qui a été fait le 10/11/2022. Vous pouvez retrouver ce rapport sur le site de la chambre régionale des comptes : <https://www.ccomptes.fr/fr/crc-pays-de-la-loire>

#### • Fixation du loyer et conditions de location des logements au-dessus du pôle commercial :

Comme le veut la législation, une délibération doit être soumise au conseil municipal afin de fixer le montant d'une recette communale et de rédiger un bail. Le conseil a donc délibéré sur le montant de ces loyers. Les locataires emménageront à partir du 01/12/2022.

#### • Décision modificative du budget du pôle commercial :

Une erreur matérielle lors de la saisie du budget 2022 a été régularisée, les crédits correspondants au paiement de la taxe d'aménagement et de la redevance archéologique d'un montant de 8 736 € ont été inscrits au budget annexe pôle commercial.

#### • Rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) assainissement collectif, non collectif, eau potable (CSMA) :

Dans chaque commune ayant transféré au moins l'une de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement et assimilée à un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale, le Maire présente au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le ou les rapports annuels qu'il aura reçus du ou des établissements publics de coopération intercommunale ci-dessus mentionnés. Le conseil municipal en a pris acte.

#### • Rapport d'activité de Clisson Sèvre et Maine Agglomération 2021 :

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la Commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le conseil municipal en a pris acte.

Retrouver sur <https://www.sainthilairedeclisson.fr> l'intégralité du Procès-Verbal du Conseil Municipal en rubrique « Ma Commune » / « Extraits du registre de Délibérations du Conseil Municipal et Procès-verbaux », ainsi que le flash en rubrique « Ma Commune » / « Communication aux administrés »

(site sécurisé)



**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 8 décembre 2022**



### Informations communales



Lors de l'ouverture d'un commerce ou de la création d'une entreprise, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie afin que vos coordonnées puissent être diffusées dans le magazine municipal et sur le site internet de la commune. Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps : **merci d'informer la mairie au plus tard le 02/12/22 de préférence par mail** pour l'édition d'un annuaire prochainement.

La mairie organise une soirée des nouveaux arrivants sur la Commune : celle-ci aura lieu le **vendredi 16 décembre 2022, à 19h à la salle de la Vergnaie**. Si vous n'avez pas reçu de courrier et que vous êtes arrivés sur la Commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, merci de revenir vers la mairie afin de vous faire connaître.

**Réponse souhaitée au plus tard le mercredi 7 décembre 2022**

P.S. : vous pouvez aussi vous faire recenser en mairie même si vous ne souhaitez pas participer à la soirée.



### Associations Hilairoises

Association  
**ART DU BOIS**  
Sèvre et Maine

## Portes ouvertes

Samedi 3 décembre 2022  
de 14 h à 18 h

Dimanche 4 décembre 2022  
de 10 h à 18 h



... et de nombreux autres objets !

Entrée libre

12 rue de la Fresnaie,  
44190 SAINT-HILAIRE DE CLISSON  
Tél. : 02 40 54 74 11  
artdubois.44@gmail.com

Association loi 1901

## TOURNOI U7 DE NOËL

### SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Saint Hilaire de Clisson

**AU PROGRAMME :**

En faveur du Téléthon, concours de shoots et tombola avec de nombreux lots, Essai et match **baskin**\* 12h30 à 14h.

AFMTELETHON

Bar et restauration sur place  
Présence du Père Noël

GAASH

\* Basket-ball incluant mélangeant personnes valides et personnes en situation de handicap.



### Les prochains RDV de la Bibliothèque « Planète Lecture »

#### La magie de Noël s'empare de la bibliothèque

Salle de la Vergnaie

Ne ratez pas le **SPECTACLE de NOËL le MERCREDI 14 DÉCEMBRE à 16H**

Tarif : 2 euros

Clown touchant et un peu fou : il est prêt à tout pour vous surprendre et vous impressionner !



#### **MERCREDI 21 DÉCEMBRE à 10H :**

Venez écouter les belles histoires et laissez-vous bercer par le charme de Noël pour les enfants de 6 mois à 6 ans.

Contact : 02 40 54 35 13 ou [bibliotheque@mairieshdc44.fr](mailto:bibliotheque@mairieshdc44.fr)



### Associations Hilairoises

#### Information Amicale Laïque



### Vente de fromages de Franche-Comté

Organisée par l'Amicale laïque, pour financer la classe découverte des GS, CP et CE1



Les fromages, en provenance directe des fruitières du Lomont (dans le Doubs), se conservent environ 1 mois au frigo (dans le bac à légumes) ou peuvent très bien se congeler.

Vous pouvez déposer **avant le 12 décembre** ce bon de commande accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de l'Amicale laïque) dans la boîte aux lettres de l'Amicale (située devant l'école Simone VEIL). Vous pouvez aussi envoyer votre commande par mail à : [amicalelaiqueth@gmail.com](mailto:amicalelaiqueth@gmail.com)  
Les fromages seront livrés le **vendredi 6 janvier** à 16h15 dans la cour de l'école Simone VEIL.

N'hésitez pas à en parler à votre entourage ! Famille, amis, collègues, voisins...

Nom : ..... Numéro de téléphone : .....

<u>Tous les fromages sont réalisés de façon artisanale et sont au lait cru</u>		Poids des parts (à 30g près)	Prix unitaire	Quantité	Coût = prix unitaire x quantité
Comté jeune (6 mois)	500 g	8 €			
	1 kg	16 €			
Comté fruité (12 mois)	500 g	10 €			
	1 kg	20 €			
Comté vieux (18 mois)	500 g	12,50 €			
	1 kg	25 €			
Morbier (6 semaines)	500 g	8 €			
	1 kg	16 €			
Raclette nature	500 g	7,50 €			
	1 kg	15 €			
Raclette fumée	500 g	9,5 €			
	1 kg	19 €			
Mont d'or moyen (≈ 700 g pour ≈ 4 personnes)	unité	12 €			
					Coût total

Commande ci-contre à recopier sur papier libre » :

### Informations communautaires



#### Information Agglo – Service Transport et Mobilité

Dans le cadre de l'organisation des transports sur le territoire de Clisson Sèvre Maine Agglo, une navette à destination du marché de Clisson le vendredi matin a été mise en place depuis 5 ans sur plusieurs communes dont celle de St Hilaire de Clisson.

Au regard du faible nombre d'usagers de cette navette ainsi que du coût du service, un avis favorable pour la résiliation de ce marché a été émis le 21 septembre 2022. **Le conseil d'exploitation a donc fait le choix de ne pas maintenir le service de navettes vers le marché de Clisson le vendredi matin, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

Toutefois, un autre service existe sur le territoire et assure les mêmes fonctions de desserte du centre-ville de Clisson et donc du marché : **Transport à la demande.**

Pour y avoir accès, c'est simple : **demandez gratuitement votre carte d'usager en mairie.** Cette carte facilitera vos réservations avec votre numéro de client. Ensuite, **appelez au 02 40 54 86 19 au plus tard la veille** de votre déplacement du lundi au vendredi (hors jours fériés) **avant 16h00.** Le transport à la demande fonctionne selon des plages horaires fixées comme suit :

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, avec 2 créneaux horaires : de 9h à 9h30 et de 11h30 à 12h. Les mercredi et vendredi après-midi, avec 2 créneaux horaires : de 14h à 14h30 et de 17h30 à 18h. Un déplacement à la journée est donc possible ces jours-là.

Ce service est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les véhicules sont adaptés et le personnel formé. Précisez-le au moment de la réservation pour qu'un véhicule adapté vous soit proposé.

### Divers

#### Le retour des ateliers Yoga en famille sur la commune :

Le yoga parent-enfant est un rendez-vous régulier pour pratiquer ensemble, comprendre les effets de telle et telle posture et pouvoir être autonome et refaire les séances à la maison ensemble. Les séances sont construites de façon à ce que chaque enfant s'y sente bien. Nous irons raconter des histoires, faire les postures qui font du bien et nous ferons connaissance avec les émotions et comment les accompagner. Il n'est pas nécessaire de connaître le yoga, ou d'être souple ! **Juste l'envie de passer du temps ensemble.**

Les effets sont aussi bénéfiques sur les adultes que sur les enfants ! Un vrai lâcher-prise !

Un RDV mensuel pour pratiquer le yoga avec votre enfant (de 4 à 10 ans).

Inscription à un atelier ou au cycle complet pour encore plus de bénéfices pour votre enfant (et vous !)

<https://ateliers-mooky.fr/atelier-mooky-inscription-yoga.../>

Plus d'info : <https://ateliers-mooky.fr/yoga-parent-enfant-vignoble-nantais-clisson/>

**et aussi : ouverture d'un second créneau de yoga adulte le lundi de 18h à 19h15**





L'Union Départementale des associations familiales de Loire Atlantique a la volonté de soutenir les solidarités familiales, d'aider toutes celles et tous ceux qui accompagnent un proche en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie. Depuis 4 ans, l'Udaf propose un site destiné aux aidants familiaux et professionnels, permettant de retrouver en un seul et même endroit toute l'information nécessaire dans le parcours d'aidant.

Depuis le mois d'octobre 2022, une nouvelle version du site [aidants44.fr](http://aidants44.fr) a vu le jour, facilitant ainsi la navigation. Une liste d'adresses et de liens est alors proposée permettant à l'aidant de s'orienter vers le bon interlocuteur ou la solution la plus adaptée et de trouver les coordonnées de la Plateforme de Répit et d'Accompagnement la plus proche de chez lui qui sera à même de le rencontrer et de trouver une solution en fonction de la situation. Parce que le numérique ne suffit pas toujours et que l'Udaf est convaincue de l'importance d'écouter les aidants pour les informer et orienter au mieux, une ligne d'information est disponible du lundi au vendredi, avec possibilité de laisser un message afin d'être rappelé. Gratuit et confidentiel : 02 51 80 30 19 / [aidants44@udaf44.asso.fr](mailto:aidants44@udaf44.asso.fr)

Vous aidez un proche ?  
Et vous qui vous soutient ?

[aidants44.fr](http://aidants44.fr)



En Loire-Atlantique,  
pour vous INFORMER et vous ORIENTER

☎ 02 51 80 30 19



Loire Atlantique



**Venez reprendre une activité physique en douceur, avec votre enfant\***

■ Un jeudi sur deux de 9h45 à 11h15 (hors vacances scolaires)  
De septembre 2022 à juin 2023  
À la Chapelle-Heulin ou à Maisdon-sur-Sèvre

■ Renseignements et inscriptions :  
Par mail à [nathalie.leguillou@loire-atlantique.fr](mailto:nathalie.leguillou@loire-atlantique.fr)  
ou par téléphone au 02 28 21 21 02

\*Âge de l'enfant à partir de 2 ans

Loire Atlantique

### Message du Département de Loire Atlantique – Espace Départemental des Solidarités

Il s'agit d'une action collective proposant de reprendre une activité physique en douceur, de partager un moment ludique avec son enfant, d'échanger avec d'autres parents et des professionnels du département. Les séances seront animées par un.e animateur.trice sportif.ve, une assistante de service social et une puéricultrice.

Sur le territoire de l'EDS Aigrefeuille-sur-Maine - Clisson, 6 séances seront proposées **un jeudi sur deux entre janvier et mars 2023 de 9 h 45 à 11 h 15**. Les séances se tiendront au **complexe sportif de Maisdon-sur-Sèvre**.

Les places étant limitées, il est nécessaire de s'inscrire au 02.28.21.21.02. Chaque parent ne peut venir qu'avec un seul enfant (âgé de 2 mois à 3 ans).

**Prochaines dates de Collecte de Sang à la médiathèque de Clisson :**

(Cercle Olivier de Clisson)

**Lundi 26 décembre de 8h à 12h et de 16h à 19h**



Bienvenue aux nouveaux petits Hilairois

liste non exhaustive - publiée en accord avec les familles



**Alba DENIS** née le 1<sup>er</sup> août

**Maëlys YANG** née le 22 septembre

**Cléo BAUCHET** née le 29 septembre